VILLAGE DE BROME
Canada
Province de Québec

RÉUNION ORDINAIRE du Conseil du Village de Brome, tenue en personne le lundi 8 septembre 2025 à 19h00, à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Pat Panasuk, Lisa Belanger et Messieurs les conseillers Larry Royea, Wesley Patch, Christopher Whitehead et Michael Allnutt. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du Maire William Miller conformément aux dispositions du Code municipal.

La Directrice générale et Greffière-trésorière Gail Côté était présente.

Les citoyens ont eu la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

Il y avait 7 personnes dans l'assistance.

ORDRE DU JOUR
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3.1 Approbation et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 août 2025
4. QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL
4.1
5. CORRESPONDANCE
5.1
6. URBANISME
6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
6.2
7. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
8. RAPPORTS DES ÉLUS
9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
9.1 Politique portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat
9.2 Demande à Transport Québec – Modification de la limite de vitesse
9.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 226-25 modifiant le règlement numéro 203-19 (RM 330) concernant la circulation et le stationnement
10. ADMINISTRATION FINANANCIÈRE
10.1 Comptes à payer
10.2 Comptes payés
11. VOIRIE
11.1 Rapport sur les routes
12. ENVIRONNEMENT
12.1
13. SÉCURITÉ PUBLIQUE
13.1
14. LOISIRS ET CULTURE
14.1
15. VARIA
15.1
16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
17. AJOURNEMENT DE LA RÉUNION

****

_____

1
OUVERTURE DE LA SÉANCE
Résolution 2025-581

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le Maire à 19h07.

Le Maire s'adresse aux personnes présentes.

_____

2
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution 2025-582

IL EST
Proposé par Larry Royea
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

_____

3
APPROBATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

_____

3.1
APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025
Résolution 2025-583

IL EST
Proposé par Michael Allnutt
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 4 août 2025 soit et est par la présente Approuvé.

ADOPTÉE

_____

4
QUESTIONS DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- Aucune question ne découle du dernier procès-verbal.

_____

5
CORRESPONDANCE

- Rien pour la correspondance.

_____

6
URBANISME

_____

6.1
RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'Inspecteur municipal a soumis son rapport pour le mois d'août.

Nombre de permis :	5
Valeur des travaux :	6 700$
Revenus de :	60$

_____

7
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

1. La question de la limitation de vitesse et de la vitesse à laquelle circulent les véhicules sur la route 215 (Valley Road) a été réexaminée.

   Le maire a expliqué que la municipalité avait pris plusieurs mesures pour remédier à la situation, mais que le problème persistait.

_____

8
RAPPORTS DES ÉLUS

- Il a été noté que le parc municipal était laissé en mauvais état après le week-end de la foire, avec des débris de verre et des restes de nourriture éparpillés sur le terrain. Le filet de hockey de la patinoire aurait également été endommagé.

- Le maire a assisté à une autre réunion d'Hydro-Québec, au cours de laquelle il a été question de la possibilité d'installer une troisième ligne le long de la route 139. Aucune décision définitive n'a été prise pour l'instant.

_____

9
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

_____

9.1
POLITIQUE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT
Résolution 2025-584

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec, la Municipalité doit établir une procédure pour recevoir et examiner les plaintes déposées relativement à l'attribution d'un contrat à la suite d'un appel d'offres public ou à l'attribution d'un contrat ;

IL EST
Proposé par Christopher Whitehead
Appuyé par Wesley Patch
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité du Village de Brome adopte la procédure de réception et d'examen des plaintes relatives à l'attribution ou à l'octroi d'un contrat.

ADOPTÉE

_____

9.2
DEMANDE À TRANSPORT QUÉBEC – MODIFICATION DE LA LIMITE DE VITESSE
Résolution 2025-585

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens ont exprimé des préoccupations concernant la limite de vitesse actuelle et la vitesse à laquelle les véhicules circulent sur la route sur la route 215 (chemin Valley) ;

IL EST
Proposé par Lisa Belanger
Appuyé par Larry Royea
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité demande à Transports Québec de revoir et d'ajuster la limite de vitesse à 80 km/h entre le coin de la route 104 (chemin Knowlton) et le premier panneau de limitation de vitesse à

50 km/h sur la route 215 (chemin Valley). Cela serait conforme à la limite de vitesse établie sur le chemin Brome ;

QUE la municipalité demande à Transports Québec d'installer une bande rugueuse de ralentissement sur la route 215 (chemin Valley).

ADOPTÉE

_____

9.3
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 226-25 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 203-19 (RM 330) CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
Résolution 2025-586

Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° 226-25 modifiant le règlement n° 203-19 (RM 330) concernant la circulation et le stationnement ;

Le conseiller Michael Allnutt donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement n° 226-25 sera adopté concernant la modification du règlement n° 203-19 (RM 330) sur la circulation et le stationnement ;

Je dépose par la présente le projet de règlement n° 226-25 concernant la modification du règlement n° 203-19 (RM 330) sur la circulation et le stationnement.

_____

10
ADMINISTRATION FINANANCIÈRE

_____

10.1
COMPTES À PAYER
AOÛT 2025
Résolution 2025-587

IL EST
Proposé par Christopher Whitehead
Appuyé par Lisa Belanger
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le paiement de comptes créditeurs pour un montant de 9 472,91$ soit et est par la présente approuvé.

Fournisseur	Description	Montant
Buropro	Copies facturables (photocopieuse)	107,78
Croix-Rouge	Entente (septembre 2025 à août 2026)	225,00
DMS	Fauchage (322 Stagecoach)	396,66
Excavation L G	Nivelage chemins	390,92
Excoffier Éliane	Projet d'art (nouvel hôtel de ville – 322 Stagecoach)	3 500,00
Gestim	Inspection municipale (20/07/25 au 16/08/25)	2 309,97
Martech	Enseignes et quincaillerie	535,15
Ministre des Finances	Présentation du projet (nouvel hôtel de ville – 322 Stagecoach)	750,00
RIGMRBM	Site enfouissement	749,94
Ville de Cowansville	Frais administratifs (1 avril au 30 juin)	57,49
Ville de Cowansville	Entente loisirs (automne 2024 à été 2025)	450,00
TOTAL		**9 472,91$**

10.2
COMPTES PAYÉS
AOÛT 2025
Résolution 2025-588

Fournisseur	Description	Montant
BCAS	Loyer et nettoyage pour le mois d'août	718,59
Ent Raymond Cherrier	Collecte et transport des ordures, du recyclage et du compost	4 993,71
Rémunération mensuelle des élus	Rémunération d'août	2 210,55
Rémunération mensuelle de la directrice générale	Salaire d'août	3 696,48
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		**11 619,33$**

Fournisseur	Description (Prélèvements automatiques)	Montant
DFS Insurance	Assurance collective	591,32
Hydro Québec	Éclairage des rues	190,85
Hydro Québec	Électricité Parc Heritage	71,49
IT Cloud	Abonnement & frais mensuels Microsoft	28,69
Mastercard	Frais de bureau divers	88,06
TOTAL DES COMPTES PAYÉS		**970,41$**

TOTAL 22 062,65$

ADOPTÉE

11
VOIRIE

11.1
RAPPORT SUR LES ROUTES

- Aucun commentaire concernant les chemins.

12
ENVIRONNEMENT

- Aucun dossier.

13
SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Aucun dossier.

_____

14
LOISIRS ET CULTURE

- Aucun dossier

_____

15
VARIA

- Aucun dossier.

_____

16
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Un résident a demandé s'il était possible d'organiser une collecte des déchets encombrants cet automne.

   Le maire a expliqué que l'entrepreneur n'offrait plus ce service. La directrice générale examine actuellement d'autres options.

2. Un résident a demandé pourquoi il n'y avait pas de trottoirs sur chemin Valley.

   Le maire a précisé que chemin Valley relève de la compétence de Transports Québec et n'est pas une route municipale.

3. Un résident a demandé si la municipalité prévoyait de réparer l'accotement extérieur de Chemin Warehill.

   Le maire a indiqué que la directrice générale avait demandé un devis pour les travaux, mais n'avait pas encore reçu de réponse de l'entrepreneur.

.

_____

17
AJOURNEMENT DE LA RÉUNION
Résolution 2025-589

IL EST
Proposé par Larry Royea
Appuyé par Christopher Whitehead
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 19h50.

_____	_____
William Miller	Gail Côté
Maire	Directrice générale et Greffière-trésorière

« Je soussigné, William Miller, Maire, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».